Actualités

Le séminaire des Présidents de Ligues et Comités Régionaux

C'est le 17 octobre dernier que le mouvement sportif a tenu son traditionnel séminaire de rentrée avec ses partenaires institutionnels. Le Conseil Régional était représenté par François Dumon, Vice-Président en charge des sports et la Direction Régionale Jeunesse et Sports était représentée par Patrick Bahègne, son Directeur.

Une soixantaine de Présidents de Ligues et de Comités Régionaux étaient présents pour ce rendez-vous important qui s'est tenu dans les salons de l'Hôtel Novotel d'Orléans la Source.

Après les remerciements d'usage, le Président Desnoues a adressé, au nom de tous, ses félicitations à nos trois médaillés olympiques et paralympiques : Kévin Sireau, médaillé d'argent en cyclisme, Marie-Amélie Le Fur, double médaillée d'argent en athlétisme paralympique et Marie-Christine Fillou, médaillée de bronze en tennis de table paralympique.

La formation

Les « assises de la formation », organisées le 31 mai dernier, furent d'abord évoquées. Patrick Bahègne a rappelé que ces assises avaient pur but d'évoquer la formation sportive dans sa globalité, qu'il s'agisse des formations diplômantes ou des formations de bénévoles. C'est pourquoi il était important de réunir à la fois les demandeurs que sont les organes régionaux, départementaux et les clubs, ainsi que les financeurs des plans de formation : l'Etat, le Conseil Régional, les autres collectivités territoriales, les OPCA et le CNFPT, pour arriver, dès 2009, à un programme de formation sportive concerté, financé et accompagné en commun par tous les financeurs. Il est, en effet, important de mutualiser la formation entre les différents sports et entre les différentes thématiques.

François Dumon a également rappelé qu'il était très important d'être cohérent par rapport à l'offre de formation sur le territoire régional, soit en direction des bénévoles, des sportifs et de leur encadrement et bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de participants lors de ces assises, les réunions préparatoires avaient permis de rencontrer une grande partie des acteurs.

La prochaine étape dans ce domaine est une « conférence des financeurs », regroupant tous les financeurs potentiels devant permettre une certaine osmose pour que le sport soit pris en compte par chacun.

Fut ensuite présenté le programme de formation du Centre de Formation Professionnelle du Sport.

Le CNDS

Le deuxième point évoqué, tout aussi important, fut l'avenir du CNDS.

Passant très vite sur les difficultés rencontrées en 2008 pour mettre en place de façon satisfaisante, l'accompagnement éducatif, Patrick Bahègne a donné quelques explications sur les nouvelles règles applicables dès 2009, notamment dans le cadre de la RGPP. La rationalisation des compétences entre l'Etat et le CNDS, la réforme de la politique d'attribution des subventions afin d'éviter le saupoudrage, le versement des crédits aux têtes de réseaux et un meilleur ciblage des subventions, tels seront désormais les maîtres-mots en matière d'aides. D'autre part, il n'y aura plus une commission régionale et une commission départementale pour l'examen des dossiers et la validation des demandes d'aides, mais une seule commission, territoriale

La Révision Générale des Politiques Publiques

Les objectifs de cette réforme territoriale sont de trois ordres : un service public intégré, plus lisible et mieux reconnu ; le renforcement de l'action des services de l'Etat sur leurs missions prioritaires ; le développement des mutualisations pour un coût de fonctionnement moindre.

Désormais, le niveau régional sera le niveau de droit commun des politiques publiques et dès 2010 il n'y aura plus de directions départementales. Ce sont 8 directions régionales qui sont mises en place et le sport intègrera la DRJSCS, Direction Régionale jeunesse, Sport et Cohésion Sociale, sous l'autorité du Préfet de Région qui s'appuiera sur le nouveau périmètre ministériel associant la santé, la solidarité, la jeunesse, le sport et la vie associative.

L'objectif final de cette réorganisation est un meilleur service rendu à l'usager grâce à une mutualisation des compétences.

Accompagnement des structures dans le cadre d'un schéma d'orientation sport et signature d'une charte de coopération

La formalisation du schéma d'orientation sport et la signature d'une charte de coopération entre la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le C2RA et le CROS, avec l'aide du CNAR sport permettent de mutualiser nos moyens afin d'accompagner au mieux les associations sportives employeurs. Ce document conforte le CROS comme acteur incontournable de la professionnalisation du mouvement sportif, clarifie et contractualise les rôles de chacun des partenaires dans le cadre des dispositifs d'accompagnements.

Signature de la charte

Actualités

Formations pour Dirigeants et Salariés du Mouvement Sportif. par le Centre de Formation Professionnelle du Sport du CROS

Pour les dirigeants bénévoles :

- 3 heures, en soirée, sur les thèmes : organisation administrative et responsabilités des associations ; l'association sportive employeur ; le projet ; le développement et la pérennisation de l'association ; les financements de l'association ; la gestion financière de l'association et la communication de l'association.

Dispensées sur les 6 départements de la Région par les CDOS et le CROS, leur coût est pris en charge par le Conseil Régional et par le CNDS

- en journée, dans le cadre de la formation professionnelle continue, sur les thèmes du développement et du management de la vie associative ; de l'aménagement du territoire ; de la recherche de partenaires privés et publics et de la gestion financière

Le CROS Centre est novateur dans ce domaine et propose une formation de 12 journées aux fins d'acquérir des compétences spécifiques, de permettre au dirigeant de se positionner dans l'environnement du mouvement sportif, de transmettre des réponses adaptées aux enjeux du développement du sport et de favoriser l'accès aux formations professionnelles continues.

La prise en charge de ces formations est à solliciter auprès des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés : AGEFOS-PME ou UNIFORMATION.

Pour les salariés du mouvement sportif :

- journées de formations professionnelles continues sur les thèmes liés à la gestion et au développement de la vie associative ; à la communication ; à la méthodologie de projet ; au développement et à la recherche de partenaires et au management

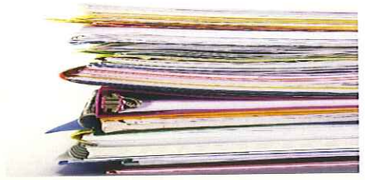

d'une équipe.

La prise en charge des coûts pédagogiques est également à solliciter auprès des O.P.C.A.

Planifier et coordonner

En accord avec les disciplines sportives, le CROS est désormais installé comme tête de réseau pour planifier et coordonner l'offre de formation régionale en direction des dirigeants sportifs bénévoles et des salariés du secteur sportif administratif.

Proposer des formations mutualisées et cohérentes entre les disciplines, les CDOS et le CROS, sur l'ensemble du territoire régional est son objectif. Et pour l'atteindre, il a organisé un réseau de formateurs issus de ses rangs, en fonction de ses compétences et des formations à prodiguer. Une évaluation globale du système de formation et une appréciation de l'impact des formations auprès des stagiaires et de leurs organismes est également prévue.

Répondre à des obligations de formations ponctuelles et adaptées en fonction de la conjoncture de l'actualité sportive et/ou d'évènements ou manifestations nécessitant une formation spécifique et précise fait partie de ces objectifs.

La formation professionnelle continue de nos salariés est un élément majeur et essentiel pour assurer notre structuration et notre développement. Dans cette perspective, et pour s'adapter aux futures réformes de notre ministère de tutelle, le CROS va diversifier et compléter son offre de formation.

Sport au Féminin

Les animations Chartraines

Bravo à la cinquantaine de Clubs pour leur participation à cette journée du 25 octobre. Chantal PERROT, du CROS, initiatrice de cette journée et Dieudonné DONDASSE Inspecteur à la DRDJS en charge du Sport au Féminin se sont rendus sur quelques sites

BRAVO
à nos trois médaillés aux jeux olympiques et paralympiques

Marie-Amélie Le Fur
double médaillée d'argent
paralympique
au saut en longueur
et au 100 m

Marie-Christine Fillou
médaillée de bronze
paralympique
en tennis de table

Kévin Sireau
médaillé d'argent
en cyclisme

AGENDA

Vendredi 16 janvier 2009
Salons de l'Hôtel Novotel
de Saint-Jean-de-Braye
Cérémonie des vœux
et remise des récompenses
aux sportifs
et dirigeants méritants

Samedi 21 mars 2009
Assemblée Générale
Salons de l'Hôtel Novotel
d'Orléans la Source

ZOOM SUR ...

La Ligue Centre Ouest
de la Fédération Française des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense

Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense

Symbole du mouvement associatif au sein de la Défense, la Fédération des Club Sportifs et Artistiques de la Défense (F.C.S.A.D.), par ses actions, concourt au soutien et au développement de l'éducation, de la formation physique, artistique et culturelle ainsi que les loisirs de tous ses adhérents. Elle favorise leur épanouissement et leur prise de responsabilité dans la vie associative comme dans leur vie personnelle.

Héritière de l'Union Fédérale des Clubs Sportifs et Artistiques des Armées née en 1954, la F.C.S.A.D., créée en 1992, a repris le flambeau en bénéficiant des fondements solides mis en place au cours des décennies précédentes.

Aujourd'hui, elle regroupe 9 ligues régionales (dont la Ligue Centre Ouest), regroupant 472 clubs et 208 270 adhérents, parmi les personnels civils et militaires de la Défense et leurs familles.

Ouverte vers l'extérieur, agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français, la F.C.S.A.D accueille également toutes personnes qui adhèrent à ses buts et passe des conventions avec les autres fédérations.

Forte de 120 activités sportives, culturelles et de loisirs, la F.C.S.A.D organise des championnats nationaux dans 25 disciplines sportives et 10 manifestations culturelles et artistiques nationales. Ces compétitions et manifestations sont pour la plupart précédées de sélections régionales organisées par les ligues

Ouest FCSAD

Organe de la FCSAD la Ligue Centre Ouest, créée en Décembre 1993, a pour but d'organiser des activités sportives et culturelles au profit du personnel relevant du Ministère de la Défense et le famille.

Elle regroupe 57 associations qui proposent des dizaines de sports différents, des ateliers artistiques, ainsi que des formations.

La Ligue Centre Ouest rassemble plus de 19 000 adhérents sur 3 régions : Centre, Limousin et Poitou-Charentes, regroupant ainsi 13 départements.

Elle propose à ses adhérents de nombreuses activités variées :
Sportives : Badminton, Basket-ball, Bowling, Course d'Orientation, Football, Golf, Judo, Karting, Natation, Parachutisme, Pêche, Pétanque, Randonnée, Rugby, Tennis, Tir aux Armes, Tir à l'Arc, Volley-Ball, VTT,...
Artistiques : Broderie, Emaux, Encadrement, Marqueterie, Modélimse, Musique, Philatélie, Photographie, Reliure, Peinture, Sculpture, Théâtre.
Des formations spécialisées pour : Dirigeants, Animateurs et Athlètes.

Les chiffres de la Ligue Centre OuestFCSAD

- 19 000 adhérents
- 57 clubs,
- Limousin, Poitou Charentes
- Des activités sportives
- Des activités culturelles
- Des formations

Ligue Centre Ouest FCSAD
Centre de Formation
16 Boulevard Lahitolle
18021 BOURGES Cédex
Tél. : 02.48.66.51.41
Fax : 02.48.66.50.88
Courriel : liguecentreouest.fcsad@yahoo.fr

CROS CENTRE FRANCE
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Décembre 2008 - N°33

CROS INFO

LE MOT DU PRESIDENT

Un véritable « Big Bang » territorial

Après le déferlement médiatique d'avant l'été, les cacophonies internationale et nationale que cela avait engendré et la polémique qui s'en était suivi, la tempête de la crise économique mondiale a bien vite éteint la flamme des jeux olympiques et paralympiques de Pékin.

Depuis chacune des délégations est rentrée, a compté ses médailles et fait le bilan.

Des quarante médailles olympiques et des cinquante deux médailles paralympiques de la délégation Française, nous retiendrons avec émotion la médaille d'or des handballeurs, seule médaille française obtenue en sport collectif, qui est venue clôturer de superbe manière la première quinzaine des jeux et une mention spéciale pour nos sportifs régionaux qui nous ont rapportés quatre médailles.

Quel sport voulons nous demain ?

Les bourses dévissent, l'économie mondiale est menacée, les pratiques que l'on nous faisait prendre pour des initiatives individuelles, sont en fait le fonctionnement habituel de ces institutions. L'énormité des sommes en jeux, le surenchérissement à propos des mesures annoncées, les graves disfonctionnements qui nous sont révélés au fil des scandales quasi journaliers, nous laissent perplexes, nous dépassent, nous inquiètent.

A l'heure de la décentralisation et de la « RGPP » -ce qui peut paraître contradictoire- des voix se font entendre pour un Etat providence, plus fort, régulateur et interventionniste, venant ainsi démontrer les limites d'un système, et que nous vivons dans un monde virtuel « second life ». Et pendant ce temps là, dans ce contexte surréaliste, la réforme de l'Etat avance à marche forcée. Avec son lot de réorganisations, de regroupements et d'annonces de suppressions d'échelons territoriaux.

Le sport en sera-t-il écarté ?

Soit : nous devons avoir une réflexion en profondeur sur la place et l'organisation du sport en France ; aussi bien sur notre filière de haut niveau que sur notre organisation et représentation territoriale, ainsi que sur les moyens qui doivent y être consacrés.

Mais que voulons nous pour nos Clubs et nos licenciés ? Sommes nous prêts à faire des propositions, à porter un projet concerté et partagé avec nos partenaires ? Serons nous capables de nous adapter ? Serons nous seulement consultés ?

Autant de questions qui, pour l'instant, trouvent peu d'échos au niveau de notre représentation nationale. Il est vrai que la période de renouvellement de toutes les instances sportives est peu propice à cette indispensable réflexion en profondeur et à une disponibilité qui puisse permettre la réactivité nécessaire.

Cette « respiration démocratique » ne doit pas nous empêcher de nous faire entendre. Il serait inconséquent et dramatique de ne rien faire face à ce « Big Bang » annoncé.

Depuis quelques jours l'actualité nous a rattrapés, avec l'annonce de la fermeture du Creps de Bourges qui se profile à l'horizon de septembre 2010. Au delà de l'émotion, bien légitime, et des interrogations que cette annonce pose, elle ne fait sans doute que préfigurer la politique qui sera mise en place pour la prochaine olympiade. Nous sommes bien loin d'une gouvernance partagée, appelée de tous nos vœux par les différentes représentations du mouvement sportif.

Est-ce la préfiguration des nouvelles relations entre l'état et le CNOSF ? Cela nous renvoie-t-il à la véritable place du sport en France ?

Il devient donc vital pour le mouvement sportif régional, en concertation avec les collectivités territoriales, de se mobiliser, de s'organiser autour d'un projet global, concerté, partagé et porté par l'ensemble des acteurs pour défendre notre organisation, notre vision du sport et des valeurs qui y sont attachées.

Nous sommes légitimes et ce dont je suis certain c'est de la capacité du mouvement sportif régional à se mobiliser et qu'il saura, le moment venu, faire entendre sa voix.

Je terminerai en souhaitant plus que jamais, dans ce contexte très particulier, aux dirigeants, bénévoles et sportifs de vos clubs ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année et en vous présentant mes meilleurs vœux de réussite sportive et personnelle pour cette nouvelle année.

Jean-Louis Denoues

- **Directeur de publication :** Jean-Louis DESNOUES
- **Rédactrice en chef :** Monique ROLLETT
- **Rédaction :** Jean BERGEON, Christian DOUCET, Marc ROY
- **Conception-Réalisation :** Monique ROLLETT

Bulletin d'informations réalisé avec le soutien de la Région Centre

CROS Centre - 18 rue Jean-Moulin - 45100 ORLEANS
Tél. : 02.38.49.88.50 - Fax : 02.38.49.88.51
Courriel : centre@franceolympique.com - Site : http//centre.franceolympique.com